

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE-EQUITE-PROBITE.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 172/2025

AUX ETABLISSEMENTS RALPH SERVICE PRINT.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/MINEDU-NC/CABINETAT/SG/CGPMP/CPM/2025, conclu avec le Ministère de l'Education nationale et Nouvelle Citoyenneté, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf cent vingt-quatre mille trente-sept, soixante-quatre centimes (USD 924 037,64) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille quatre cent soixante-huit, vingt-six centimes (USD 6 468,26), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général